

Nombre de membres :
- du conseil municipal : 23
- en exercice : 23
- présents : 14
- pouvoirs : 2
- absents : 7
- prenant part à la délibération : 16

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 26 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six janvier à dix-huit heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune d'Entre-Vignes, sous la présidence de M. Jean-Jacques ESTEBAN, maire.

Date de la convocation : 20 janvier 2026 - **Date de l'affichage :** 27 janvier 2026

Membres Présents :

ASTROLOGI Tenessy, CARO Gérard, CONGE Pascal, COULET Brigitte, ESTEBAN Jean-Jacques, GASIGLIA Éric, GRISOUL Philippe, GROS Vincent, LE BONNIEC Maria, LONVIS Dominique, MARTIN Jean-Maurice, RAYNAUD Fabrice, VERGNET Anne, VOISIN Nicolas

Membres ayant donné procuration :

APARICIO Cloé à RAYNAUD Fabrice, RUY-BERGEON Anaïs à ASTROLOGI Tenessy

Membres absents :

DEVOT Sylvie, LUNARDI Karine, MARCAIRE Sabine, PEITAVY Floriane, PIEYRE Laurence, SAIN Aimé, URSCH Jacky

Mme Brigitte COULET est élue secrétaire de séance.

Délibération n°2026_02 – MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION DES EMPLOIS PERMANENTS

Rapporteur : Pascal CONGE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique, et notamment ses articles L. 332-8.2° et L. 313-1 ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels ;

M. Pascal CONGE, Adjoint délégué aux Ressources Humaines, rappelle que pour le poste d'adjointe à la directrice de la crèche lors du conseil municipal du 15 décembre 2025 un poste d'infirmière de classe normale à temps complet mais la candidate ayant décliné la proposition de poste il a été procédé à un recrutement. Il convient donc de créer un poste supplémentaire d'éducatrice de jeunes enfants à temps complet.

Le conseil municipal

Après en avoir délibéré

DECIDE

Article 1 : DE CREER à compter du 1^{er} février 2026 le poste d'éducatrice de jeunes enfants à temps complet.

- Cet emploi sera occupé par un fonctionnaire.
- Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, il pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public sur la base de l'article L. 332-8-2° précité ;
- Il pourra être recruté par voie de contrat à durée déterminée de 1 an compte tenu de l'ouverture de l'EAJE de 20 places.
- Le contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats en CDD ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6

ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.

Article 2 : D'AUTORISER M. le Maire à recruter les agents affectés à ces postes.

Article 3 : DE DIRE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

Article 4 : DE MODIFIER les tableaux des emplois.

POUR : 16
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire

Jean-Jacques ESTEBAN



Le Secrétaire

Brigitte COULET



Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'État et sa publication.

Envoyé en préfecture le 27/01/2026

Reçu en préfecture le 27/01/2026

Publié le 28/01/2026

ID : 034-200086296-20260127-DLB202602-DE

MAIRIE D'ENTRE-VIGNES - TABLEAU DES EFFECTIFS AU 26/01/2026						
Grade	Catégorie	Durée	Missions pour information (les missions)	Statut (titulaire)	Poste	Poste Occupé
Filière Administrative						
Attaché	A	35	Secrétariat Général / D.G.S.	Titulaire	1	Vacant
Rédacteur	B	35		Titulaire	1	1
Rédacteur Principal 1e classe	B	35	Secrétariat Général	Titulaire	1	1
Adjoint Administratif						
- Principal 1ere classe	C	35	Accueil	Non titulaire	1	Vacant
- Principal 1e classe	C	35	Responsable Administratif et financier	Titulaire	1	Vacant
- Principal 2e classe	C	35	Responsable Administratif et financier	Titulaire	1	Vacant
- Principal 2e classe	C	35	Accueil	Titulaire	1	1
- Adjoint Administratif	C	35	Accueil	Titulaire	2	2
- Adjoint Administratif	C	28	Secrétaire	Non titulaire	0,8	Vacant
- Adjoint Administratif	C	24	Agent animation multimédia polyvalent	Non titulaire	0,7	Vacant
- Adjoint Administratif	C	20	Agent administratif	Non titulaire -	0,57	Vacant
- Adjoint Administratif	C	20	Accueil	Agent saisonnier	0,57	Vacant
Effectifs filière					11,64	5,00
Filière Technique						
Technicien Territorial	B	35	Responsable des Services Techniques	Titulaire	1	Vacant
Adjoint Technique						
- Principal 1ere classe	C	35	Responsable des Services Techniques	Titulaire	1	1
- Principal 1ere classe	C	35	Agent Technique Polyvalent	Titulaire	1	Vacant
- Principal 2e classe	C	35	Agent Technique Polyvalent	Titulaire	1	1
- Principal 2e classe	C	35	Agent Technique Polyvalent	Titulaire	1	1
- Principal 2e classe	C	25	Agent Technique Polyvalent	Titulaire	0,71	0,71
- Adjoint Technique	C	25	Agent Technique Polyvalent	Titulaire	0,71	Vacant
- Adjoint Technique	C	35	Agent Technique Polyvalent	Titulaire	3	1
- Adjoint Technique	C	35	Agent Technique Polyvalent	Agent Saisonnier	1	Vacant
- Adjoint Technique	C	35	Agent Technique Polyvalent	Non titulaire -	2,00	Vacant
- Adjoint Technique	C	35	Agent Technique Polyvalent Cantine	Titulaire	1	1
- Adjoint Technique	C	35	Agent Technique Polyvalent Accueil	Titulaire	1	1
- Adjoint Technique	C	12	Agent Entretien	Titulaire	0,34	0,34
- Adjoint Technique	C	35	Agent Entretien	Titulaire	1	1
- Adjoint Technique	C	35	Agent Crèche	Titulaire	2	Vacant
- Adjoint Technique	C	31,5	Agent Entretien	Titulaire	0,9	Vacant
- Adjoint Technique	C	20	Agent Entretien	Non Titulaire	0,57	Vacant
- Adjoint Technique	C	12	Agent Entretien	CCD temporaire	0,34	Vacant
- Adjoint Technique	C	35	Agent Entretien	Vacataire	1	Vacant
Effectifs filière					20,58	8,05
Filière Animation						
Animateur	B	30	Responsable ALAE	Titulaire	0,86	Vacant
Adjoint Animation	C	35	Coordinateur Enfance, Jeunesse et Famille	Titulaire	1,00	1,00
Adjoint Animation	C	16	Agent animation	CDD temporaire	0,46	Vacant
Effectifs filière					2,31	1,00
Filière Médico-Sociale						
Educateur Territorial de Jeunes Enfants						
- Educateur Territorial de Jeunes Enfants	A	35	Directeur EAJE	Titulaire	2	1 + 1 vacant
Infirmier de classe normale	B	35	Infirmier - Adjointe directrice	Titulaire	1	Vacant
Auxiliaire de Puériculture						
- Auxiliaire de Puériculture de classe normale	B	35	Auxiliaire de puériculture	Titulaire	2	Vacant
Auxiliaire de Puériculture						
- Auxiliaire de Puériculture de classe normale	B	35	Auxiliaire de puériculture	Titulaire	0,8	Vacant
Agent Social Territorial						
- Agent Social Territorial	C	35	Agent Crèche	Titulaire	3	Vacant
Effectifs filière					8,80	1,00
Filière Sociale						
ATSEM						
- Principal 1ere classe	C	35	ATSEM	Titulaire	1	Vacant
- Principal 2eme classe	C	31,5	ATSEM	Titulaire	0,9	0,9
- Principal 2eme classe	C	35	ATSEM	Titulaire	1	Vacant
Effectifs filière					2,90	0,90
Filière Culturelle						
Adj. du Patrimoine Ppal 2e classe	C	35	Bibliothèque - Archives communales	Titulaire	1	Vacant
Adjoint du Patrimoine	C	35	Bibliothèque - Archives communales	Titulaire	1	Vacant
Effectifs filière					2,00	0,00
TOTAL DES EFFECTIFS					39,43	15,95